DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 32

RACHAT D'IMMEUBLE À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER AUVERGNE- SECTEUR DES SALINS 40 ET 44 RUE DES SALINS

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jérôme GODARD pouvoir à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Odile VIGNAL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Charles-André DUBREUIL pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Sylviane TARDIEU pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique ADENOT pouvoir à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Diego LANDIVAR pouvoir à Alparslan COSKUN, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Marianne MAXIMI

Nicaise JOSEPH arrive après le vote de la question n°1.

Diego LANDIVAR arrive avant la fin du débat de la question n°2.

Sylviane TARDIEU quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°4 et n°5 et donne pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES.

Wendy LAFAYE quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°4 et n°5 sans laisser de pouvoir et revient pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°7 et n°8.

Diego LANDIVAR quitte la séance pendant la présentation du diaporama de la question n°7 et donne pouvoir à Alparslan COSKUN (fin du pouvoir donné par Marianne MAXIMI).

Jérôme GODARD quitte la séance pendant la présentation du diaporama de la question n°8 et donne pouvoir à Manuela FERREIRA DE SOUSA.

Charles-André DUBREUIL quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°7 et n°8 et donne pouvoir à Jérôme AUSLENDER.

Cécile LAPORTE quitte la séance avant le vote du premier vœu (fin du pouvoir donné par Catherine PINET-TALLON).

Rapport N° 32

RACHAT D'IMMEUBLE À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER AUVERGNE- SECTEUR DES SALINS 40 ET 44 RUE DES SALINS

Dans le cadre de la restructuration du secteur des Salins, l'EPF Auvergne a acquis pour le compte de la Commune des biens situés 40 et 44 rue des Salins cadastrés section HP n°247 pour 300 m² et HP n° 250 pour 303 m².

Afin de poursuivre l'objectif défini ci-dessus, il vous est proposé aujourd'hui de racheter ces biens en vue de les revendre, avec les biens appartenant à la Commune situés rue de l'Étang cadastrés HP n°242 et HP n°243 respectivement pour 224 m² et 610 m², pour un projet immobilier. Cette transaction sera réalisée par acte notarié.

Le prix de cession hors taxes s'élève à 432 629,36 €. Sur ce montant s'ajoutent des frais de portage pour 1 045,99 €, ainsi qu'une TVA sur marge de 1 636,05 € (dont 209,20 € de TVA sur marge sur les frais de portage), dont le calcul a été arrêté au 31 décembre 2023, soit un prix de cession toutes taxes comprises de 435 311,40 €.

La Commune a déjà versé à l'EPF Auvergne la somme de 394 423,84 € au titre des participations (2021 incluse). Le restant dû est de 40 887,56 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le rachat à l'EPF Auvergne des biens situés 40 et 44 rue des Salins cadastrés section HP n°247 pour 300 m² et HP n°250 pour 303 m², au prix de cession TTC de 435 311,40 € avec un restant dû de 40 887,56 € TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous actes et documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.
- de confier la rédaction de l'acte notarié à Maître Frédéric MARTIN, notaire à Clermont- Ferrand.

TOTAL VOTANTS :	**38**	=	45 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	16 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	**38**	=	**Pour : 38**	+	**Contre : 0**		
Abstention :	0						

Ne prennent pas part au vote de la question n°32 : Jérôme AUSLENDER, Marion BARRAUD, Grégory BERNARD, Nicolas BONNET, Julien BONY, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Rémi CHABRILLAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sondès EL HAFIDHI, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Cécile LAPORTE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Anne-Laure STANISLAS

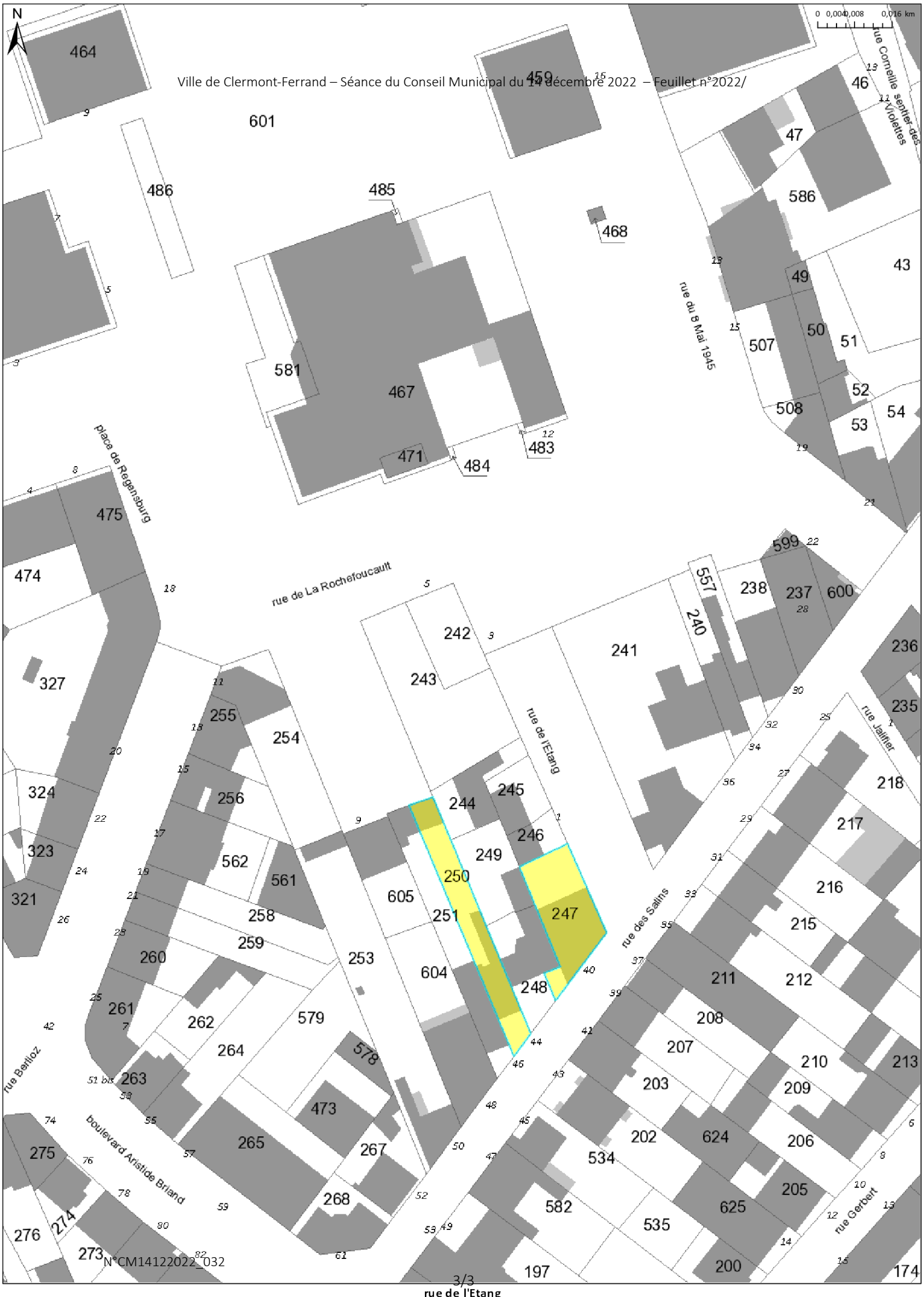
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe

CLERMONT-FERRAND ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Christine DULAC ROUGERIE



www.clermontmetropole.eu

Clermont Auvergne Métropole
64-66 avenue de l'Union-Soviétique BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. 04 73 98 34 00 Fax. 04 73 98 34 01

Plan issu des données du service SIG de la Direction des Usages Numériques

mardi 2 août 2022